



Une année haute en couleur pour la défense de droits des consommateurs



Shawinigan, 18 janvier 2023 – Le Service d'aide au consommateur est fier d'annoncer le lancement de sa série de bandes dessinées visant à informer les consommateurs mauriciens sur des sujets touchant les droits en consommation.

Pour concrétiser notre projet, nous avons demandé à l'équipe de bédéistes de notre région, Marc Bruneau et François St-Martin de mettre en image nos idées. « Nous cherchions un moyen ludique et original de rejoindre une large portion de la population, parfois moins au fait de leurs droits en tant que consommateur. La bande dessinée nous est apparue comme un outil attrayant pour livrer une information simple à retenir », mentionne Sébastien Bois, intervenant en défense de droit au SAC. Le personnage principal de la bande dessinée, *Pretatout*, invite les consommateurs à la vigilance, mais aussi à s'informer de leurs droits et recours.

« Nous réalisons, dans notre pratique quotidienne, que plusieurs consommateurs connaissent peu leurs droits lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes avec leurs achats. Les cinq premières bandes dessinées qui seront publiées portent sur la garantie légale, l'achat par Internet, le prix affiché et payé lors de l'achat d'une automobile, l'obsolescence programmée et les services de télécommunication. Ce sont des connaissances de base qui permettent d'éviter bien des pépins en temps et en argent », poursuit monsieur Bois. Les bandes dessinées seront diffusées dans les principaux journaux de la Mauricie et via les réseaux sociaux. D'autres partenariats sont en cours avec des organismes en Mauricie et ailleurs au Québec afin d'augmenter la diffusion des messages.

À la suite de l'accueil enthousiaste de plusieurs acteurs, il est fort probable que d'autres bandes dessinées suivront. Situé à Shawinigan, le Service d'aide au consommateur couvre l'ensemble du territoire de la Mauricie depuis plus de 47 ans. En plus d'informer et d'accompagner au niveau de la défense de droits des consommateurs, l'organisme fait la promotion d'une consommation responsable. Vous avez des questions, des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 537-1414.

-30-

Pour informations :

Sébastien Bois, intervenant en défense de droit au Service d'aide au consommateur
819 692-4045

Ci-dessous vous trouverez la première de nos bandes dessinées : « La garantie légale ».

LA GARANTIE LÉGALE



« Avant de payer pour une garantie supplémentaire, parfois appelée «garantie prolongée», sachez que tout bien acheté d'un commerçant est couvert par une garantie légale prévue par la loi. »



Avec la contribution financière de

Office de la protection du consommateur

